

Bordereau attestant l'exactitude des informations - CHALON SUR SAONE - 7102 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 24/03/2025 - 1234 - 2023 B 00969 - 982 905 143 - 2A Automobiles

Désignation de l'entreprise		SASU2A AUTOMOBILES		13 Allée Robert Baudoin		Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		71380 CHATENOY EN BRESSE					
SIRET		9 8 2 9 0 5 1 4 3 0 0 0 1 1		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122024			
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	13 328	030	678	12 650	
	Immobilisations financières* (1)	040	2 600	042		2 600	
	Total I (5)	044	15 928	048	678	15 250	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		060	166 850	062		166 850	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068	31 984	070		31 984	
		072	13 585	074		13 585	
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	27 875	086		27 875	
	Charges constatées d'avance *	092	5 092	094		5 092	
	Total II	096	245 387	098		245 387	
	Total général (I + II)	110	261 315	112	678	260 637	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	10 000		
	Ecart de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126			
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* (131))	132		132			
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	34 434		
	Subventions d'investissement	137		137			
	Provisions réglementées	140		140			
Total I	142		142	44 434			
Provisions pour risques et charges	154		154				
Total II	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156	61 773		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	8 069		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA (169))	172		172	5 849		
	Comptes courants d'associés	173		173	139 948		
	Autres dettes	175		175	564		
	Produits constatés d'avance	174		174			
Total III	176		176	216 202			
Total général (I + II + III)	180		180	260 637			
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	2 600	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	20 203	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	300	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SASU 2A AUTOMOBILES		Néant			
A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le 31122024		Exercice N-1 clos le			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210	918 981		
	Production vendue	{ biens services *	} dont export et livraisons intracommunautaires	215	214		
				217	218	20 482	
					222		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		224			
	Production immobilisée *			226	1 500		
	Subventions d'exploitation reçues			230	19		
	Autres produits			232	940 982		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				234	942 947	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236	(166 850)	
Variation de stock (marchandises) *				238			
Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				240			
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				242	116 458		
Autres charges externes * :		(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		244			
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244			
Rémunérations du personnel *				250	3 451		
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252	274		
Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce article 39, 1-2°, al.3 du CGI)		255		254	678		
Dotations aux provisions				256			
Autres charges		{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259		262	34	
			260				
Total des charges d'exploitation (II)				264	896 992		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	43 990		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers (III)			280	2 372	
	Produits exceptionnels (IV)			290	467		
	Charges financières (V)			294	6 812		
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348				
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	5 283		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	34 434	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	34 434		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles*			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	6 183		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	1 500		
			écarts de valeurs liquidatives sur OPC* 248				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
DÉDUCTIONS	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		989			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		991			
	ZFA NG (44. quaterdecies)	345		344			
	Zone franche urbaine (44. octies A)	987		127			
	dont divers*	Créance due au report en arrière du déficit	346		655		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					
						Déduction exceptionnelle simulateur de conduite 641	
						Déduction exceptionnelle (art 39 decies C) 647	
					Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F) 990		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	41 217		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	41 217		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

Etats financiers au 31/12/2024

Annexes comptables

ANNEXE - Elément 1

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **260 637** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **943 821** euros et un total **charges** de **909 387** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **34 434** euros.

L'exercice considéré débute le **02/01/2024** et finit le **31/12/2024**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général (règlement de l'ANC n°2014-03) approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au J.O. le 15 octobre 2014 ; et modifié par les règlements ultérieurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Conformément à la mesure de simplification en faveur des PME (avis 2005-D du 1er juin 2005 du comité d'urgence du CNC), l'amortissement des biens non décomposables

Règles et Méthodes Comptables

est pratiqué sur la durée d'usage, sans rechercher la durée d'utilisation.

Application de la méthode prospective de ré-allocation des valeurs nettes comptables pour les immobilisations décomposables (CRC 02-10, 03-07, 04-06).

Stocks et en-cours

A la date de clôture, l'ensemble des stocks de biens acquis à titre onéreux est évalué au coût d'acquisition tandis que les stocks de biens produits sont évalués à leur coût de production.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés au coût d'acquisition en retenant comme référence le dernier prix d'achat connu.

Les stocks de biens produits ou en cours de production sont évalués au coût de production en fonction de l'état d'achèvement des tâches du cycle de production.

Par application du principe de prudence, et conformément aux dispositions du code de commerce et du plan comptable, une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire du stock est inférieure à la valeur comptable retenue.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles		17 303	3 975	13 328
Total immobilisations financières		2 900	300	2 600
TOTAL		20 203	4 275	15 928

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
Total immobilisations incorporelles				
Total immobilisations corporelles		678		678
TOTAL		678		678

Provisions

	Provisions début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Provisions au 31/12/2024
Provisions règlementées				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation				
TOTAL				

Capital social

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Actions / Parts sociales				
Du capital social début exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		1 000,00	10,0000	10 000,00

Créances et Dettes

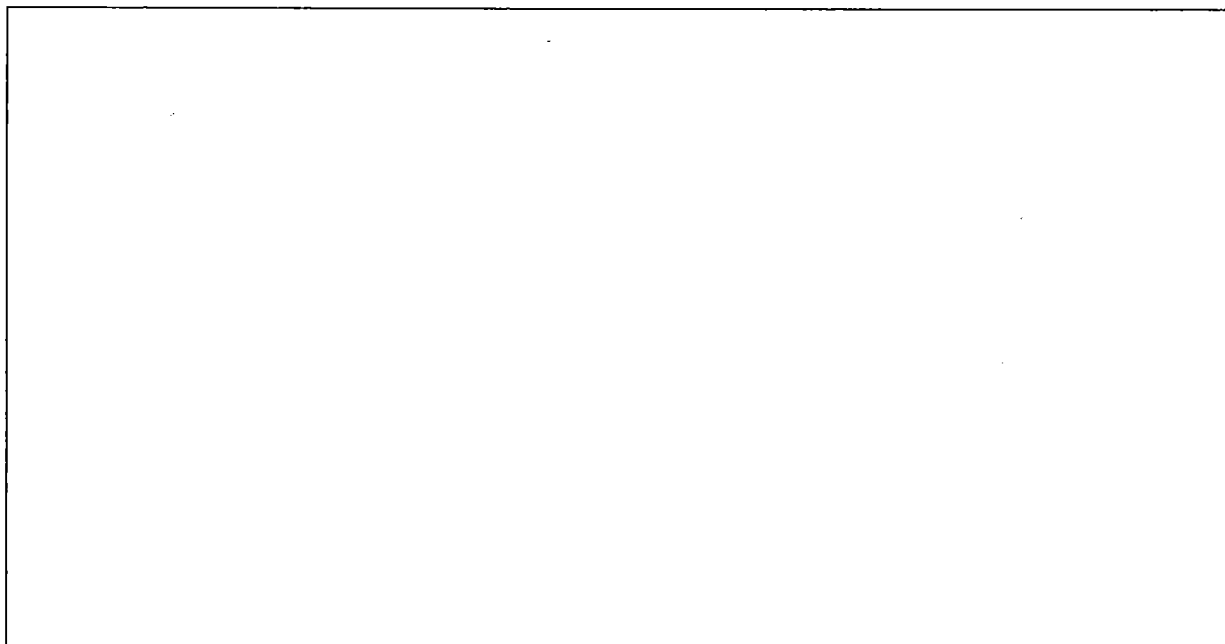
		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	2 600	2 600	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	31 984	31 984	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	13 491	13 491	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers	94	94		
Charges constatées d'avances	5 092	5 092		
TOTAL DES CREANCES	53 261	53 261		
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	1 773	1 773		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	60 000	60 000		
	Fournisseurs et comptes rattachés	8 069	8 069		
	Personnel et comptes rattachés	382	382		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	57	57		
	Impôts sur les bénéfices	5 283	5 283		
	Taxes sur la valeur ajoutée	127	127		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	139 948	139 948		
Autres dettes	564	564			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	216 202	216 202			
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		275 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		215 000			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		139 948			

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

	31/12/2024		Variations %
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 601		1 601
Dettes fiscales et sociales	399		399
Dettes fournisseurs d'immobilisation			
Autres dettes			
TOTAL	2 001		2 001



ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

	31/12/2024		Variations %
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 092		5 092
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL	5 092		5 092

--

2A Automobiles
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 13 Allée Robert Baudoin
71380 CHATENOY EN BRESSE
982 905 143 RCS CHALON SUR SAONE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 28 FEVRIER 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 34 434,46 euros de la manière suivante :

Affectation à la réserve légale	1 000,00 euros
A titre de dividende global à l'Associée Unique Soit 17,22 euros (arrondis) par action	17 217,00 euros
Au compte « autres réserves »	16 217,46 euros

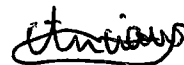
Le dividende sera mis en paiement au siège social le 28 février 2025.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 17 217,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Associée Unique prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

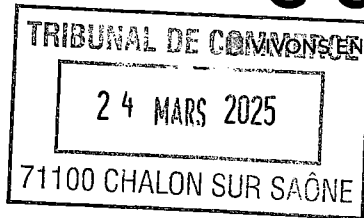
Certifié conforme
La Présidente

Signature





capec



ENSEMBLE L'ENTREPRISE !

GREFFE DU TRIBUNAL DE
COMMERCE
4 rue Emiland Menand
Palais de justice
71100 CHALON SUR SAONE

Le 7 mars 2025,

Nos réf : MLC/VVE
Objet : Dépôt des comptes annuels
Société 2A Automobiles
982 905 143 RCS CHALON SUR SAONE

Madame, Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli, aux fins de dépôt au Greffe, les documents suivants en **un seul exemplaire**, à savoir :

- Les comptes annuels de la Société (bilan, compte de résultat et annexe) pour l'exercice clos le 31 décembre 2024,
- La décision d'affectation du résultat.

Vous trouverez aussi un chèque bancaire de **44,62 €** pour le règlement des frais de dépôt. Une fois le dossier enregistré par vos soins, merci de nous retourner le récépissé de dépôt au cabinet :

Cabinet CAPEC
1 A rue du Golf - 21800 QUETIGNY

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le Greffier, l'expression de nos sincères salutations.

Victorine VENERITO
Juriste en droit des sociétés

PO : 